CAP Val de Saône

LE MAG'

LE MAGAZINE DE VOTRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°4 - Juin 2019

La Communauté de Communes à votre service

SOLIDARITÉ P.7

ENFANCE/JEUNESSE : Nouvel accueil périscolaire à Binges pour la rentrée

CADRE DE VIE P.9

DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'eau, un capital à préserver

ATTRACTIVITÉ P.14

TOURISME : Vos rendez-vous de l'été

Sommaire

COLLECTIVITE

P.2 Carte d'identité du territoire
P.3-4 Les compétences de la CAP Val de Saône
P.5 Budget de l'intercommunalité
P.6 Actions internes

ENFANCE/ JEUNESSE

P.7-8 Des services pour tous les âges

ENVIRONNEMENT

P.9 L'eau, un capital à préserver
P.10 Actions de prévention des déchets

MAISON DES SERVICES

P.11-12 Découverte d'un lieu unique pour toutes vos démarches

MOBILITE

P.13 Avec la navette Lisa, on y va !

TOURISME

P.14 Les rendez-vous de l'été

COLLECTIVITE

P.15 Informations utiles

CAP Val de Saône Le Mag'

Directrice de publication et de rédaction :
Marie-Claire BONNET-VALLET
Réalisation : Marine BURGER
Crédits photos (sauf mentions) :
Communauté de communes Auxonne-Pontailler Val de Saône

Impression : Imprimerie Vidonne
4. rue de la petite Fin
21121 Fontaine-lès-Dijon
Communauté de communes Auxonne-Pontailler Val de Saône
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
contact@capvaldesaone.fr
03 80 27 03 20 - www.capvaldesaone.fr

Édito

Services aux publics : un engagement affirmé !

Quel modèle de développement souhaitons-nous pour notre territoire ? La répartition des équipements de services du quotidien doit être pensée au plus près des habitants. C'est notre vision des choses, de la proximité nait le bien vivre. Les mouvements sociaux des derniers mois et les aspirations à un meilleur pouvoir d'achat, sont aussi le signe d'une crise de la mobilité. Mobilité contrainte pour aller travailler, la contrainte ne doit pas s'étendre à l'accès aux services. Ce thème dicte notre conduite dans les missions que nous assurons. **Les communes et la Communauté de communes sont, en effet, les premiers pourvoyeurs de services aux publics.** Nous affirmons ensemble cet engagement.

Récemment, le concept de « Maison des services » a été défini comme essentiel aux territoires ruraux. Rassembler la plupart des services publics dans un lieu unique, orienter les habitants lors d'un premier accueil, aider à remplir les dossiers administratifs, former aux usages du numérique, sont autant de missions déjà remplies au sein de la **Maison des Services Au Public de Pontailler-sur-Saône**. Elle vous est présentée dans ce numéro.
C'est aussi pour répondre à une demande proximité que la Communauté de communes ouvrira un **accueil de loisirs supplémentaire** les mercredis, dès la rentrée de septembre. Situé à Binges, il s'adressera prioritairement à des familles trop éloignées jusque là des accueils existants.

Le temps long et l'anticipation sont aussi des composantes de l'action publique gérée en proximité. **Gérer l'accès à l'eau potable et anticiper les changements** requiert, à cet égard, toute notre attention. La ressource en eau de bonne qualité est fragile, même dans notre territoire pourtant traversé par la Saône et ses affluents. Le dérèglement climatique, dont nous sentons déjà les effets, les pollutions accidentelles ou liées aux réseaux vieillissants, doivent être pris en compte dès aujourd'hui, pour garantir la consommation de demain. L'échelle territoriale offre des pistes pour sécuriser cette ressource précieuse.

Nous, élus de proximité, pensons ces politiques, directement inspirées des besoins de la population. Mais leur mise en œuvre est assurée par **nos agents,** par ailleurs souvent habitants de nos communes. Aussi, la qualité de vie au travail, les formations régulières, sont des facteurs clefs de leurs missions. L'intercommunalité déploiera, par exemple, cette année une proposition de **prévoyance** pour ses agents.
Ces services maintenus et renforcés sont autant d'atouts et de points d'ancrage pour le développement territorial. Vecteurs d'attractivité, ils donnent aussi de la valeur à notre pacte républicain.

Bel été sur nos bords de Saône !

Marie-Claire BONNET-VALLET
Présidente de la CAP Val de Saône

Carte d'identité de la collectivité

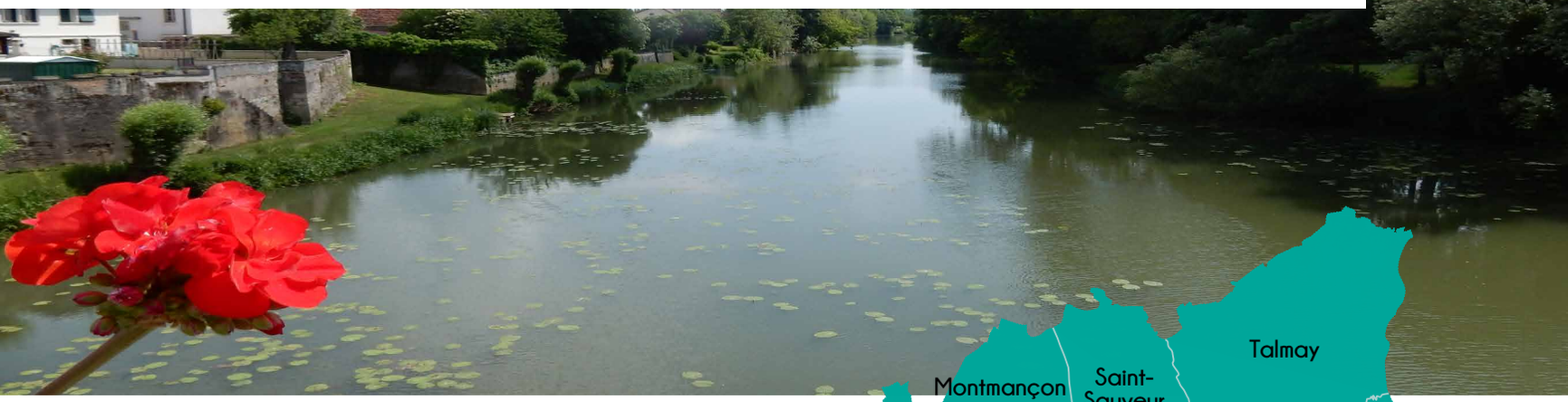

Le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône a fusionné avec la Communauté de Communes du Canton de Pontailler-sur-Saône, pour devenir la Communauté de Communes Auxonne-Pontailler Val de Saône, ou CAP Val de Saône.

- ► **35 communes**
- ► **23 000 habitants**
- ► **superficie totale de 384 km²**

À ce jour, ses services s'organisent autour des 3 pôles suivants : Attractivité, Solidarité et Cadre de vie.

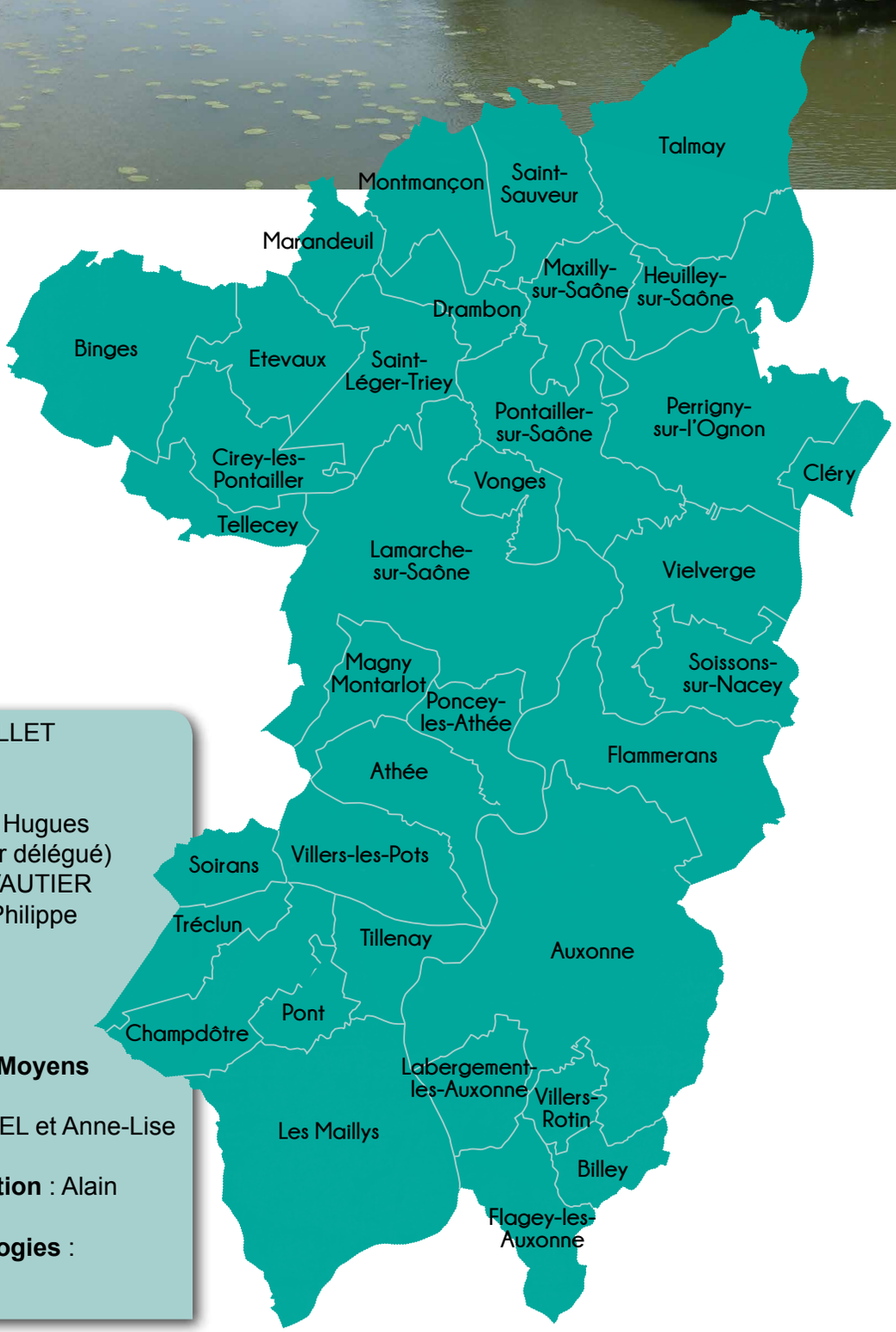

Présidente : Marie-Claire BONNET-VALLET

Vice-Présidents et délégations :
Habitat, Urbanisme et Cadre de vie : Hugues ANTOINE et Patrice BÉCHÉ (conseiller délégué)
Environnement et Déchets : Cédric VAUTIER
GEMAPI, Eaux et Assainissement : Philippe DEVEAUX
Economie : Raoul LANGLOIS
Culture : Jean-Paul VADOT
Tourisme : Jean-Claude MALOU
Ressources Humaines, Finances et Moyens Généraux : Fabrice VAUCHEY
Enfance/Jeunesse : Sébastien SORDEL et Anne-Lise LORAIN (conseillère déléguée)
Action Sociale, Prévention et Education : Alain BRANCOURT
Modernisation et Nouvelles Technologies : Mohammed ZRIZOU

LES COMPÉTENCES PRINCIPALES DE LA CAP VAL DE SAÔNE

ATTRACTIVITÉ

L'École de Musique et d'Art vous propose de multiples activités allant du théatre à la danse en passant par les arts plastiques, le chant et une dizaine d'instruments de musique.

La CAP Val de Saône assure la gestion des zones d'activités du territoire et porte un projet d'aménagement sur les communes de Villers-les-Pots et Tillenay. Elle soutient également différents acteurs telles que la Maison de l'emploi et l'ADIE.

L'Office de Tourisme Intercommunal accueille les touristes à Auxonne et Pontailler-sur-Saône. La CAP Val de Saône définit également un schéma de développement touristique et gère le parcours Ecopagayeur et des chemins de randonnée.

SOLIDARITÉ

L'accueil périscolaire de Villers-les-Pots

Petite Enfance : le service comprend 2 crèches (25 places à Auxonne et 20 à Pontailler-sur-Saône) et 3 relais d'assistantes maternelles.

Enfance-jeunesse : le service comprend les accueils de loisirs (mercredis et vacances), les activités périscolaires sur le secteur d'Auxonne (restauration scolaire, accueils du matin et du soir) et les accueils jeunes.

La CAP Val de Saône est également présente dans les moments difficiles en accueillant les familles en deuil au funérarium. La Maison des services de Pontailler-sur-Saône soutient les habitants dans leurs démarches administratives et offre un accompagnement personnalisé.

Petite enfance
Crèches
Relais assistantes maternelles

Enfance/Jeunesse

Services
Funérarium
Maison des services - SATI

CADRE DE VIE

Déchets
Collecte, Recyclage, Prévention, Gestion des déchetteries

PCAET
Plan Climat Air Énergie Territoriale

GEMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations

Mobilité
Transport à la demande LISA, Aires de covoiturage

La CAP Val de Saône a en charge la gestion des déchets, ce qui comprend la collecte, le traitement, la gestion des déchèteries, les actions de prévention, …

©Citeo/Pierre Antoine

Le PCAET vise à traduire localement les ambitions en matière de développement durable.

La GEMAPI concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

Les actions en faveur de la mobilité visent à faciliter les déplacements des habitants sur le territoire et à encourager la multimodalité. Un plan de mobilité rurale va également être réalisé par le PETR Val de Saône Vingeanne.

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

ATHEE : Serge PERRON, suppléant Guy ESMONIN
AUXONNE : Sylvie BAILLY, Jacques-François COIQUIL, Jacques COMBEPINE, Emilia DE MATOS, Valérie ENGELHARD, Corinne FOURNET, Michel-Pierre TRIAT, Anna GRAPSA-PAPADATOS, Michelle LAGNIEN, Raoul LANGLOIS, Claude LAPOSTOLLE, Martine LASSAGNE, Marie-Christine LOLLIOT, Daniel MERY, Jean-Paul MOINDROT, Nathalie ROUSSEL, Fabrice VAUCHEY, Mohammed ZRIZOU
BILLEY : Bernard HACQUIN, suppléant Didier PICHET
BINGES : Hugues ANTOINE
CHAMPDOTRE : Michel SORDEL, suppléant Jean-Louis LAGUERRE
CIREY LES PONTAILLER : Daniel DION, suppléant Jean-Christophe VINCENT
CLERY : Bernadette THIEBAUT, suppléant Noël VEURIOT
DRAMBON : Michel COUTURIER suppléant Alain NAIGEON
ETEVAUX : Christel DOOZE
FLAGEY LES AUXONNE : Patrice BÉCHÉ, suppléant Cyril PHILIPPONNAT
FLAMMERANS : Dominique GIRARD, suppléant David CANAVERO
HEUILLEY SUR SAONE : Jean-Claude MALOU
LABERGEMENT LES AUXONNE : Christophe BRINGOUT, suppléant Pierre GAUDIN
LAMARCHE SUR SAONE : Martine ARMAND, Alain BRANCOURT, Viviane NEBOUT
LES MAILLYS : Murielle DUMONT, Gérard STURER
MAGNY MONTARLOT : Franck DELOY, suppléant Alain SIRDEY
MARANDEUIL : Denis CICCARDINI, suppléant Christophe BREDELET
MAXILLY SUR SAONE : Alain DUNET, suppléant Magali JEUDY
MONTMANCON : Patrick RYSER, suppléant Amandine BATAILLE
PERRIGNY SUR L'OGNON : Jean-Paul DELFOUR
PONCEY LES ATHEE : Philippe DEVEAUX suppléant Stéphane GATEAU
PONT : Daniel MARECHAL, suppléant Laurie SAAD
PONTAILLER SUR SAONE : Joël ABBEY, Marie-Claire BONNET-VALLET
SAINT LEGER TRIEY : Gérard PICCI, suppléant Mauricette ECHAROUX
SAINT SAUVEUR : Jean-Louis DOMATTI
SOIRANS : Jean-Paul VADOT, suppléant Bernard BOUJU
SOISSONS SUR NACEY : Jean-Paul MORIZOT
TALMAY : André PETITJEAN, suppléant Annick PERNIN
TELLECEY : Colette LENOBLE, suppléantMarie-Pierre DILLY
TILLENAY : Dominique GILLE, suppléant Marie-Paul TARTERET
TRECLUN : Sébastien SORDEL, suppléant Emmanuelle CARD
VIELVERGE : Jean-Claude ROUX
VILLERS LES POTS : Anne-Lise LORAIN, Cédric VAUTIER
VILLERS ROTIN : Jean ROUSSEAU, suppléant Eric FEUILLEBOIS
VONGES : Bruno LORENZON

Budget de la CAP

Une dynamique d'investissements

Répartition du budget en dépenses de fonctionnement

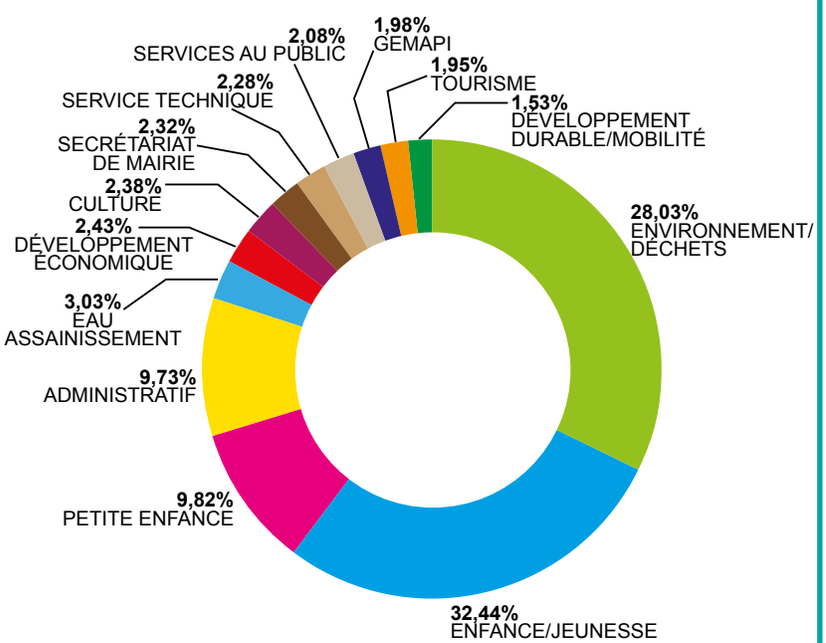

Le budget 2018 a été approuvé à l'unanimité le 14 mars par le Conseil Communautaire

Une gestion rigoureuse marquée par l'intégration budgétaire de nouvelles compétences

Le budget 2019 est marqué par l'intégration des compétences « périscolaire – secteur de Pontailler » sur une année pleine et « gestion des déchets – secteur de Pontailler- sur-Saône », suite à la dissolution du Syndicat mixte et à la décision de reprise en régie.

Une politique pour renforcer l'attractivité de notre territoire

- *Le projet d'extension et de restructuration des bâtiments de la Communauté de communes situés Ruelle de Richebourg à Auxonne*

Priorité de la collectivité, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle et l'achèvement des travaux est prévu pour septembre 2019. La rentrée de l'école de musique se fera d'ailleurs dans les nouveaux locaux le 16 septembre 2019.

- *La signalétique patrimoniale et touristique*

Plus de 50 panneaux mettant en valeur les richesses patrimoniales architecturales ou naturelles vont être implantés sur le territoire. Chaque commune bénéficiera a minima d'un support.
Le choix d'un mobilier en acier corten illustre la volonté d'implanter des supports de qualité qui perdureront.

- *Les actions de développement économique*

Une étude pour un projet d'hébergement et d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises (hôtel, pépinière, incubateur d'entreprises, espace de travail partagé, …) a été réalisée par le cabinet Katalyse. Le secteur retenu pour localiser le projet est celui de la Gare de Tillenay.

Une fiscalité stable

Pour la deuxième année consécutive, il a été décidé de ne pas augmenter les impôts locaux en 2019. La taxe GEMAPI n'a pa été instaurée.

La collectivité s'engage auprès de ses agents

Actions internes

La Communauté de Communes emploie près de 180 agents, soit 140 équivalents temps pleins, pour assurer ses missions de services au public. Ce sont autant d'emplois liés à notre territoire.

Mise en place d'un nouveau plan de formation

La communauté de communes a mis en place un nouveau plan de formation pour répondre aux besoins des agents et à ceux de la collectivité. Ce plan institué pour la période 2019-2021 traduit pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs.

Les axes prioritaires définis dans le plan sont les suivants :

- Améliorer la relation à l'usager et au citoyen
- Rechercher l'efficience collective
- Améliorer le cadre de vie professionnel

Augmentation du nombre de titres restaurant

La Communauté de Communes a mis en place un dispositif d'attribution de titres restaurant depuis le 1er janvier 2017, pour tout agent ayant au moins trois mois de d'ancienneté consécutifs, quel que soit son statut (sauf pour les agents bénéficiant gratuitement du repas du midi fourni par la collectivité : surveillants de restauration, animateurs).

Le titre restaurant est un titre de paiement servant à régler une partie du repas et il représente une participation de l'employeur au déjeuner de ses agents pendant leurs jours de travail.

Depuis le 1er avril 2019, le nombre de titres restaurant dont les agents peuvent bénéficier a été augmenté.

Un système de prévoyance proposé aux agents

Les employeurs publics peuvent participer au financement des garanties solidaires en matière de prévoyance souscrites par leurs agents.

Le volet prévoyance (assurance maintien de traitement) vise à couvrir le risque relatif à l'incapacité de travail (maintien du traitement + régime indemnitaire), à l'invalidité (rente mensuelle complémentaire) et au décès (versement d'un capital aux ayants-droit).

La communauté de communes envisage de prendre en charge chaque mois une somme par agent protégé en maintien de salaire auprès d'un organisme labellisé, à compter du 1er janvier 2020.

Des produits de nettoyage faits maison

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets et du plan d'action du Document Unique d'évaluation des risques professionnels et en lien avec le Conseil Départemental, la collectivité a souhaité expérimenter l'utilisation de produits d'entretien naturels fabriqués par les agents d'entretien.

Les enjeux sont multiples :

- Prise en compte de l'environnement ;
- Amélioration des conditions de travail des agents ;
- Limitation des coûts ;
- Efficacité des produits.

Christine TARTERET et Sylvie BACHE préparent les produits de nettoyage

ENFANCE/JEUNESSE

DES SERVICES POUR TOUS LES ÂGES

Fort de sa proximité avec le bassin d'emplois du dijonnais, le secteur de Binges, Cirey-les-Pontailler, Etevaux, Tellecey connaît un essor démographique notable. En effet, de nombreuses familles se sont installées dans ces communes et nous nous en réjouissons pour la vitalité du territoire. Ces parents, travaillant sur Dijon, ne trouvaient pas, jusqu'ici, de solutions satisfaisantes d'accueil de leurs enfants les mercredis dans les centres de loisirs communautaires, situés à Pontailler-Vonges.

Aussi, les élus de la Communauté de Communes ont-ils décidé d'ouvrir un accueil de loisirs à Binges, de manière à éviter les déplacements et à rendre un véritable service de proximité. Ce sont ainsi 50 enfants qui seront accueillis les mercredis à compter de septembre, en complément des autres accueils existants. C'est un choix et un effort financier que nous assumons, qui conforte l'intercommunalité comme pourvoyeur de services aux publics.

Nouvel accueil à Binges

L'accueil de loisirs de Binges ouvrira dès la rentrée les mercredis de 7h15 à 18h45 pour les enfants de 3 à 11 ans.
Cet accueil se fera dans les locaux de l'école tout comme les activités périscolaires quotidiennes, avec la même équipe qui sera dirigée par Justine Lebel.

Justine LEBEL

Le programme des mercredis paraitra sur le site Internet de la collectivité et sur le portail familles au début de l'été. Seront prévues : des sorties de loisirs, des jeux de coopération, des activités manuelles... Un programme dynamique qui plaira aux enfants dès l'âge de trois ans !

Campagne d'inscription pour la rentrée scolaire 2019

Les inscriptions aux différentes activités périscolaires (cantine, accueils matin et soir) **ne sont pas automatiques**, même si vous disposez d'un compte portail ou d'un dossier papier. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **14 juillet**.

► NOUVELLE INSCRIPTION

Récupérez un dossier famille à la Communauté de Communes ou faites une demande par mail. Complétez-le et joignez les documents suivants :

- Avis d'imposition ou de non-imposition ;
- Attestation de responsabilité civile 2019/2020 ;
- Les pages vaccination du carnet de santé (si nouveau vaccin depuis septembre 2018) ;
- Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants concernés.

► RENOUVELLEMENT D'UN DOSSIER

Il vous suffit d'actualiser les documents ci-dessus par mail, en format papier ou directement sur votre compte du portail familles et de joindre un bordereau de situation délivré par le Trésor Public d'Auxonne (Tél. 03 80 57 57 00).

Vous pourrez ensuite inscrire vos enfants par fiche ou via le portail familles aux activités souhaitées.

N'hésitez pas à contacter Myriam BRESSON et Nathalie NOEL qui sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.
03.80.31.48.29 • m.bresson@capvaldesaone.fr • n.noel@capvaldesaone.fr

https://capvaldesaone.portail-familles.net

Vacances estivales

DES SÉJOURS EN JUILLET ET AOÛT

Pour les plus petits, âgés entre 3 et 5 ans, une nuitée sous tente sera organisée à Heuilley-sur-Saône, les mardis 16 juillet et 13 août avec veillée et jeux coopératifs.

Deux séjours seront proposés pour les 6/11 ans, l'un en juillet dans le Doubs à Villers les Lac et l'autre en août dans le Jura à Chaux les Crotenay.

OUVERTURES DES ACCUEILS POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

	Juillet	Août	Direction
AUXONNE Ecole Jean Moulin	X	X	Aurélie GRABRIEL (juillet) Damien RÉGENT (août)
SOIRANS Ecole maternelle	X		Aude DELAVENNE
PONTAILLER Ecole Berges de Saône	X		Aline ELUIN
VILLERS-LES-POTS Espace de loisirs		X	Justine LEBEL
VONGES		X	Corinne DRUOTTON

OUVERTURE DES ESPACES ADOS DE 12 À 17 ANS

	Juillet	Août	Direction
AUXONNE Ecole Jean Moulin	X	X	Seydou NDIAYE (juillet) Ludovic ANTOINE (août)
PONTAILLER Ecole Berges de Saône	X		Damien VOITURET

Les responsables de sites de gauche à droite : Elisabeth POISSON, Aline ELUIN, Séverine REGENT, Aude DELAVENNE, Damien VOITURET, Laëtitia PELLETERET, Aurélie GABRIEL, Damien REGENT et Seydou NDIAYE

Bourse Jeunes Initiatives

Cette bourse permet aux jeunes de financer des projets autour de grandes thématiques telles que le vivre ensemble, l'éco-citoyenneté, la solidarité…
Renseignements et conditions auprès de Seydou NDIAYE
06.30.76.02.09 • s.ndiaye@capvaldesaone.fr

Création de la Junior Association

La Junior Association permet aux jeunes dès 11 ans de mener un projet collectif quasi au même titre qu'une association : pouvoir entreprendre, investir leur territoire en étant crédible et de façon concrète, ouvrir le champ des possibles !

Composée de 17 jeunes âgés de 14 à 17 ans, la Junior Association Capi'Bokk est présidée par Satine :
« Je m'engage dans la Junior Association en tant que Présidente, ce projet me tient à cœur. J'aime m'associer avec les autres et pouvoir échanger nos points de vus. Je suis curieuse de découvrir le milieu associatif de l'intérieur, de participer à des actions de solidarité »

Cette création est le fruit du travail de proximité que les animateurs jeunesse ont réalisé sur le territoire du Val de Saône, que ce soit à travers les permanences hebdomadaires dans les collèges (Auxonne et Pontailler-sur-Saône), l'animation des espaces ados, etc.

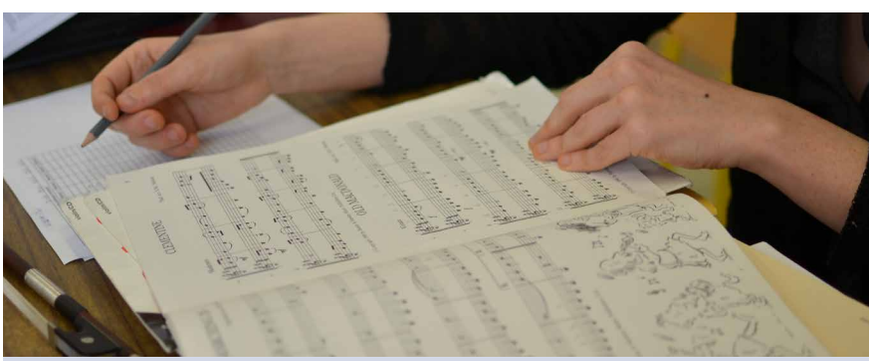

L'école de musique et d'art monte en gamme

Le Conseil Départemenal a revu son schéma des enseignements artistiques permettant à l'Ecole de Musique et d'Art de passer en catégorie B, allouant ainsi des aides supplémentaires qui passeront de 9 000 à 15 000 €.

ENVIRONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau, un capital à préserver

En 1992, la Conférence internationale de Dublin posait déjà un constat sans équivoque : « la situation mondiale des ressources en eau est désormais critique, la rareté de l'eau douce et son emploi inconsidéré compromettent la possibilité d'un développement rationnel et durable ».
Dans nos territoires irrigués de nombreux cours d'eau, cette alerte paraissait alors bien éloignée de la réalité de nos ressources. Un quart de siècle plus tard, le dérèglement climatique aggrave encore les fragilités naturelles de l'accès à la ressource en eau.
Notre territoire n'échappe pas à cette prise de conscience nécessaire. Durées de stockage en eau potable parfois limitées (ex : 2 à 3 h à Auxonne), composants dangereux (cancérogènes ou perturbateurs endocriniens), pollutions accidentelles, sont autant de facteurs de risques à anticiper dans notre gestion de l'eau.

La sécurisation des ressources sur l'ensemble de nos communes est une priorité : elle passe par l'interconnexion des réseaux existants. Ainsi, en cas de pénurie occasionnelle ou de pollution d'un secteur, le réseau voisin pourra, en secours, approvisionner la population.

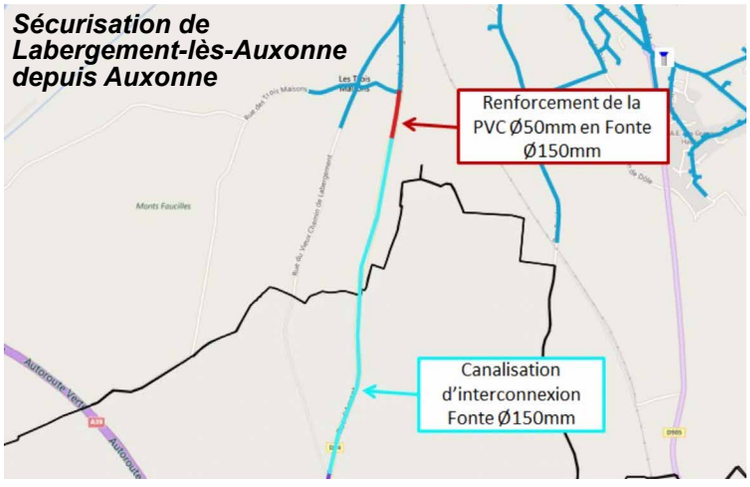

Par ailleurs, le renouvellement des réseaux doit se poursuivre et s'accélérer. De nombreux travaux ont déjà été réalisés, grâce à l'expertise des syndicats des eaux. De nombreux linéaires restent encore à changer, car trop vieux ou défaillants (plus de 60 ou 70 ans ou constitués de matériaux obsolètes).

Tous ces travaux sont indispensables mais ils ont un coût. Planifiés à l'échelle du territoire, ils pourront faire l'objet d'un contrat prioritaire avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Son but ? Accéder à des financements réservés et sécurisés, afin de minorer l'impact sur le prix de l'eau.
Nous habitons le même bassin de vie, nous devons être solidairement responsables de l'eau, un capital à préserver, vecteur également de notre autonomie.

Actions de prévention des déchets

La prévention des déchets regroupe toutes les actions qui permettent de produire moins de déchets. C'est dans cette dynamique que la Communauté de communes vous a proposé 14 ateliers depuis décembre 2018.

Au total, ce sont plus de 70 personnes qui sont déjà venues se former au compostage et plus de 50 personnes qui sont venues assister aux différents ateliers : dressing responsable, permaculture, maison au naturel... mais également à la visite de la réserve écologique des Maillys.

Atelier compostage avec Cyril CASANOVA de l'association Arborescence

Lancez-vous dans la prévention des déchets en participant à l'un de nos ateliers à venir :

- **Atelier couture** : 21 et 28 septembre ▸ Réalisez et repartez avec votre sac à pain et/ou viennoiseries qui vous évitera de nombreux déchets lors de vos passages en boulangerie !
- **Je cuisine efficace** : 19 octobre ▸ Apprenez à cuisiner pour toute la semaine grâce à une organisation sans gaspillage et sans perte de temps.
- **Compostage** : 25 septembre, 23 octobre, et 23 novembre ▸ Savez-vous que 30% du volume de votre poubelle peut être composté ? Venez acquérir les bases du compostage et repartez avec votre composteur, une pratique écologique et gratuite !
- **Ma maison au naturel** : 12 octobre ▸ Facile, moins nocif mais surtout économique, le ménage à base de produits naturels n'aura plus de secrets pour vous !
- **Jardin des paresseux** : 30 octobre et 16 novembre ▸ Un potager au printemps obtenu sans efforts grâce aux feuilles mortes et aux déchets verts de l'automne ? Rien de plus simple !
- **Noël sans déchets** : 30 novembre ▸ Un sapin à base de palettes récupérées ? des cadeaux sans emballages papiers ? Défi relevé !

Pour tout renseignement ou inscription, contactez :

Anastasia FREMIOT, chargée de mission développement durable – prevention.dechets@capvaldesaone.fr
Site Internet www.capvaldesaone.fr > rubrique Environnement > Prévention déchets
Page Facebook « Prévention des déchets – CAP Val de Saône »

Artisans et commerçants écoresponsables

Vous êtes artisan et/ou commerçant au sein du centre-ville d'Auxonne et de Pontailler ? Cette action vous concerne !

En lien avec les Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que des Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or, la Communauté de Communes vous propose une action « Artisans et commerçants écoresponsables ».
Gratuite, sans engagement et sur la base du volontariat, son objectif est de vous accompagner dans la réduction progressive de vos déchets mais également pour effectuer un bilan énergie.

Quelle est la procédure ?

1. Prenez contact avec notre chargée de mission développement durable pour obtenir d'éventuels renseignements complémentaires, vous inscrire et définir une date pour la réalisation du diagnostic.
2. Le jour choisi, nous viendrons accompagnés d'un agent de la CCI/CMA pour réaliser ensemble un bilan sur les parties déchets et énergie. Ceci n'impactera pas votre activité et sera réalisée en une heure maximum environ, en autonomie.
3. Quelques semaines plus tard, nous vous conseillerons sur les gestes déjà réalisés qui sont à valoriser et vous proposerons également de nouvelles actions adaptées à vos besoins.
4. Pendant plusieurs mois, vous serez ainsi accompagné dans la réalisation des gestes que vous aurez choisi.
5. A la fin de ce suivi, le label vous sera remis lors de la semaine européenne de réduction des déchets en novembre.

Immersion au coeur de la maison des services

France 3 Bourgogne a diffusé un reportage sur la Maison des Services le vendredi 26 avril 2019

Un lieu unique au service de tous

La Maison des Services au Public a été créée par la Communauté de Communes Auxonne-Pontailler Val de Saône pour garantir la proximité des services publics aux habitants et faciliter leur accès.

Véritable relais de service public labellisé par l'Etat, elle propose un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives, des permanences sur rendez-vous et un espace numérique en libre accès.

Les services rendus concernent des champs divers et étendus : prestations sociales et aide à l'emploi, services sociaux et médicaux, etc.

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

Madame Béatrice Wagner, agent d'accueil, vous accompagne dans vos démarches diverses :

- Accueil, information et orientation sur les droits et les prestations
- Aide à l'utilisation de services en ligne (ex : suivi dossier personnel Pôle Emploi, CAF, CPAM…) et compréhension des courriers administratifs
- Aide à la recherche d'emploi : CVthèque, atelier d'écriture de lettre de motivation et de CV, consultation des offres, documentation
- Mise en relation avec les partenaires
- Obtention de photocopies ou envoi d'un fax
- Mise à disposition d'un accès à une ligne téléphonique

Un espace numérique, la technologie à votre service

L'espace numérique public est à votre disposition avec équipement informatique, accès internet, cours d'informatique, démonstration de nouvelles technologies, ateliers thématiques, utilisation de tablettes tactiles et de smartphones, etc.

Monsieur Christophe BIARD, animateur, vous accueille dans l'espace numérique et vous accompagne à travers des ateliers collectifs ou individuels.

Abonnement annuel 15€/atelier collectif ou individuel 5€/séance, accès gratuit aux mineurs, aux demandeurs d'emplois et étudiants.
Première séance de découverte de l'équipement offerte !
Tél. 03 80 47 88 93 - sati.pontailler@capvaldesaone.fr

Un accueil décentralisé à votre service

Le service déchets du secteur Pontailler-sur-Saône
Accueil des usagers
Tél : 03 80 47 89 82
redevance.simple1@capvaldesaone.fr

L'espace Jeunesse
Accueil jeunes pour les 14-17 ans : activités, information, prévention
Tél. 03 80 27 03 20
jeunessepontailler@capvaldesaone.fr

L'école de Musique et d'Art
Cours de l'école de Musique et d'Art sur inscription
Tél. 03 80 31 02 38

Le Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.)
Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des assistantes maternelles, des parents et des enfants
Tél. 03 80 36 10 57

Des espaces à louer

Il est possible de louer la salle de réunion ou l'espace informatique pour les organismes partenaires, les formations ou les entreprises.

Des services assurés par des organismes partenaires sur rendez-vous

Conseil Départemental – Espace solidarité Côte d'Or
Accueil individuel avec les Assistantes sociales dans les domaines du budget, de la santé, du logement, de l'insertion professionnelle, de la parentalité

Conseil Départemental - Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
Consultations et actions de prévention médico-sociales pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans

Conciliateur de justice
Accompagnement des justiciables dans une démarche de conciliation sur les problématiques de contrats, droits du travail, factures, conflits de voisinage, conflits entre locataire-propriétaire, etc.

Adosphère
Permanence d'accueil et d'écoute des jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage

Mission locale
Accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

Armée de Terre
Conseil et orientation

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Accueil des assurés

Médecine du travail
Suivi médical dans le cadre de la législation du travail

Domicile Services 21
Association intermédiaire mettant à disposition du personnel pour les particuliers

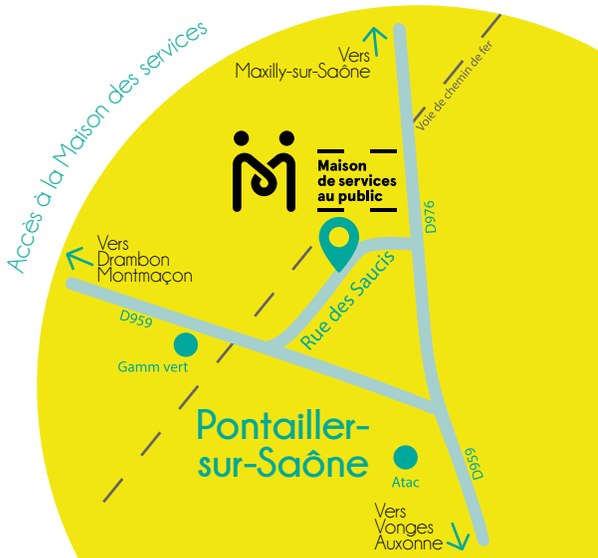

Mobilité : navette LISA

On y va !

- Rendez-vous
- Courses, commerces
- Marché d'Auxonne
- Médecins
- Pôle Emploi
- Maison des Services
- Promenades, loisirs
- Gare d'Auxonne
- Travail

TRANSPORT À LA DEMANDE
Sur réservation
03 80 74 92 89

Lisa s'arrête aux arrêts Mobigo de chaque commune

LISA est un service de transport à la demande qui circule sur tout le territoire de la CAP Val de Saône. Quatre circuits au départ de Talmay, Flammerans, Billey et Soirans permettent de rejoindre Auxonne et les correspondances vers Dijon, Dole ou Besançon. Grâce à LISA, vous pouvez ainsi accéder à tous les services des communes desservies.

Simple comme un coup de fil !

Téléphonez pour réserver obligatoirement votre transport la veille pour le lendemain du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h en appelant le 03 80 74 92 89 ;

La navette circule du lundi au vendredi, hors jours fériés pour un coût unique d'1,50 € par trajet.

Elle est accessible à tous, peu importe votre âge ! Pour les personnes à mobilité réduite, merci de signaler votre situation lors de la réservation.

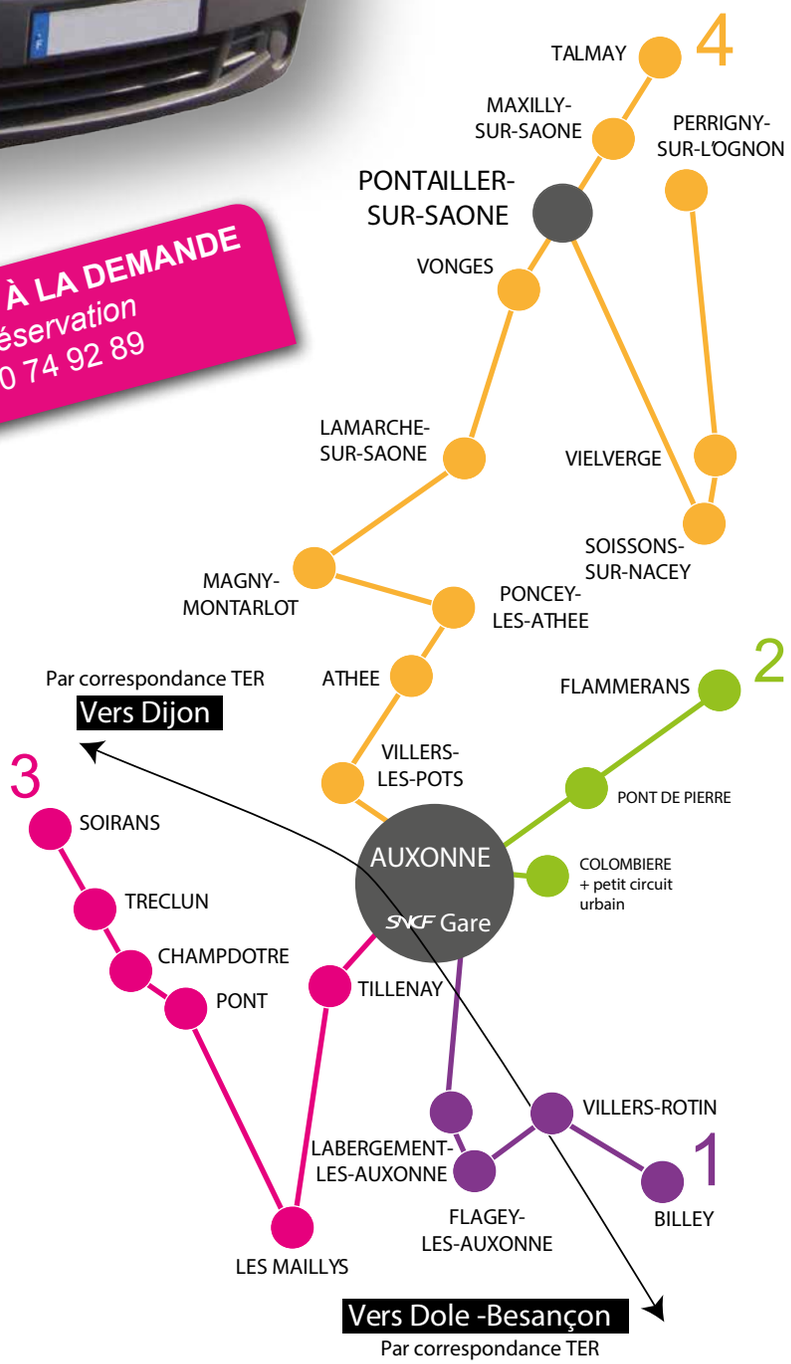

TOURISME

Les rendez-vous de l'été

Visite guidée « A la découverte d'Auxonne »,
tous les mardis à 10h30 SUR RÉVERVATION
Monuments civils, religieux ou militaires, partez à la rencontre des sites touristiques incontournables de la ville !

Visite guidée à vélo « Auxonne au fil de l'eau »,
les jeudis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, à 10h30 SUR RÉVERVATION
Profitez d'une balade à vélo le long de la Saône et du canal d'Auxonne pour découvrir, la faune et la flore mais aussi l'histoire du patrimoine environnant

Visite guidée « Montée à la tour de l'église Notre-Dame d'Auxonne »,
tous les vendredis à 10h30 et 16h SUR RÉVERVATION
Gravissez les 169 marches de la tour et profitez d'une visite atypique autour d'un panorama exceptionnel de la ville d'Auxonne

Marchés nocturnes à Auxonne,
tous les vendredis en juillet et août SUR RÉVERVATION
Producteurs locaux, restauration, croisière commentée en bateau à bord du Vagabondo sur la Saône

Visite guidée nocturne costumée « Le 18ème en lumière »,
le samedi 3 août SUR RÉVERVATION
Voyagez dans le temps lors de cette promenade nocture éclairée à la bougie

Le parcours écopagayeurs sur la Saône et l'Ognon : *location de canoës à la ½ journée ou à la journée au départ de Heuilley-sur-Saône*
Accueil ouvert du 1er juillet au 31 août du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h SUR RÉVERVATION

Pour vos balades, pensez aussi aux nombreux sentiers de randonnées pédestres que vous pouvez trouver sur le site www.capvaldesaone-tourisme.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Office de Tourisme
CONTACT EN DERNIÈRE PAGE

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Tous les vendredis de juillet/août
19h-23h
Marché nocture d'Auxonne
Auxonne, gradins du vieux port

Vendredi 26 juillet
Acorps de rue
Chansons festives
Auxonne, gradins du vieux port

Samedi 27 et dimanche 28 juillet
Fête de l'Oignon
Pontailler-sur-Saône

Dimanche 4 août
La cour des miracles III
Journée médiévale
Auxonne, Château Louis XI

Dimanche 25 août
Fun Car
Athée

Vendredi 30 août
Mona...dis pourquoi la lune elle court si vite ?
Théâtre/spectacle
Auxonne, gradins du vieux port

Dimanche 1er septembre
Marche Gourmande
Lamarche-sur-Saône

Dimanche 8 septembre
30ème Triathlon d'Auxonne
Auxonne

Samedi 14 et dimanche 15 septembre
Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 28 septembre
Jazz'O'Saône, 7ème édition
Auxonne, salle événementielle

INFORMATIONS PRATIQUES

Un site unique :
www.capvaldesaone.fr

LA COLLECTIVITÉ À VOTRE SERVICE

Vos contacts à la Communauté de Communes

Direction Générale des Services
Monsieur BERNETTES Cédric

Service Administration générale et Ressources humaines
Madame MARTI Pauline

Service Développement durable
Madame DEMOLOMBE Odile

Service Environnement
Monsieur LINGET Marc-Olivier

Service Technique
Monsieur MATHIAS Fabien

Service Enfance/Jeunesse et Action sociale
Madame HINSINGER Alexandra

Service Petite Enfance
Madame LETOUZEY Dominique

Ecole de Musique et d'Art
Monsieur LAMY Samuel

Service Tourisme
Madame MILLANT Audrey

Funérarium intercommunal
Madame TACHIN Maryse

Un accueil décentralisé à Pontailler-sur-Saône pour être au plus près de vous

Maison des Services
Rue des Saucis, 21270 Pontailler-sur-Saône
Tél. 03 80 47 89 82
E-mail : mds@capvaldesaone.fr

L'Office de Tourisme : 2 accueils sur le territoire

Le bureau d'Auxonne est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

ACCUEIL PAR ISABELLE ET ANTHINÉA
11, rue de Berbis, 21130 Auxonne
Tél: 03 80 37 34 46
E-mail : contact@capvaldesaone-tourisme.fr

Le bureau de Pontailler-sur-Saône est ouvert de mi-juin à mi-septembre du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ACCUEIL CETTE ANNÉE PAR IKRAM
3, rue du 8 mai 1945, 21170 Pontailler-sur-Saône
Tél: 03 80 47 84 42

Communauté de communes Auxonne-Pontailler Val de Saône

Ruelle de Richebourg BP 80055 - 21130 AUXONNE

Tél : 03 80 27 03 20 - Fax : 03 80 27 03 21
E-mail : contact@capvaldesaone.fr

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Fermée le mardi